

Située au sein de la Métropole de Lyon sur le territoire Saône Mt d'Or au nord de Lyon, L'ASI est une association Intercommunale en charge des loisirs éducatifs pour les enfants de 3 à 17 ans. Afin de compléter son équipe, l'Association lance une offre d'emploi pour recruter son :

Coordinateur (H/F) en charge des 6-12 ans

MISSIONS ET ACTIVITÉS CLÉS

(par ordre d'importance)

1. Elaborer et animer des programmes d'activités liés aux enfants de 6-12 ans

- ❑ Concevoir le projet pédagogique de cette tranche d'âge.
- ❑ Concevoir la programmation des activités
- ❑ Recruter et diriger l'équipe pédagogique
- ❑ Construire et mettre en place la logistique adéquat pour le bon fonctionnement du centre
- ❑ Assurer les évaluations et bilans nécessaires à la conduite du projet

2. Structurer les projets d'animation des animateurs

- ❑ Accompagner les animateurs dans l'élaboration de leurs activités
- ❑ Construire et assurer la démarche de formation des animateurs

3. Assurer le lien entre la structure, les adhérents et les partenaires institutionnels

- ❑ Faire connaître les activités de l'association
- ❑ Recevoir et enregistrer les inscriptions
- ❑ Participer aux réunions de travail (élus du CA, Caf, J&S)

SPÉCIFICITÉS DU POSTE

Siège administratif : 20 rue du stade – 69270 Fontaines S/S et Val de Saône dans son ensemble.

Ouverture du poste pour le 1^{er} octobre 2018 – période d'essai de 2 mois

Type de contrat : CDI à modulation. Base de 35h/sem. Activité saisonnière : variation importante (9h-12 / 14h-18 en période de préparation, 7h30 – 20h en période d'activité extrascolaire).

Contact recrutement : Laurent DECHAVANNE à l'adresse du siège ou par mail à laurent.dechavanne@asi.asso.fr

COMPÉTENCES REQUISSES

Formation initiale : mini bac+3 (licence sciences de l'éducation idéal)

Diplôme de direction en ACM indispensable

Année d'expérience dans l'animation en général : 5 ans

Les connaissances :

Maitrise du schéma associatif et de son fonctionnement

Connaitre la réglementation en matière d'Accueil Collectif de Mineur

Connaissances des éléments pédagogiques d'une séance et besoins des enfants

Procédures techniques :

Maitrise du montage de projet (objectif, action, moyens,...)

Maitrise des outils informatiques (logiciel spécifique)

Expériences :

Dans le système associatif indispensable

Savoir être :

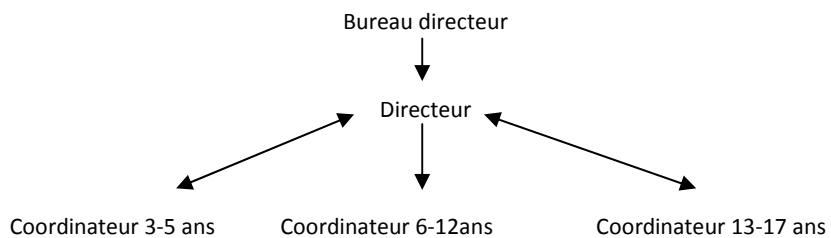
Entrainant, moteur et dynamique

Disponibilité

Capable de travailler en équipe, bon relationnel et bon communiquant

PÉRIMÈTRE D'ACTION ET DE RESPONSABILITÉ

Pour rappel : L'assemblée générale élue le bureau directeur pour un mandat de 5 ans. Celui-ci fixe les orientations et nomme un directeur pour la structure.



Degré d'autonomie :

Autonomie dans l'élaboration des activités et de l'équipe pédagogique dans le respect du cadre réglementaire

Autonomie dans le choix ou l'élaboration des outils de travail

Les choix et les orientations restent soumis à validation.

Le fonctionnement global de la structure devra être intégré avant autonomie sur la gestion du budget.

CONDITION D'EXERCICE

Moyens mis à disposition

Outils informatiques,

Locaux diverses,

Véhicule sur période d'activité qui nécessite le permis de conduire

Autres spécificités

Mobilité et disponibilité importante

Animation en soirée possible

Période de travail chargée sur les périodes de vacances scolaires mais souplesse des heures en dehors des vacances scolaires

Environnement et gouvernance politisé

FOURCHETTE DE RÉMUNÉRATION

De 1800€ à 2000€ Brut mensuel selon diplôme et expérience